

L'Andrésien Bulletin

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VOTRE COMMUNE



>>> JANVIER 2024

L'ÉCOLE
DES 4 VENTS
accueille les maternelles
de Chantecoq



PAGE 1
le MOT
DU MAIRE

PAGE 4
Les FINANCES
de la commune

PAGE 7
Le CIMETIÈRE,
réflexions en cours



Saint-Hilaire
lès-Andrésis
— DANS LE LOIRET —



le CONSEIL MUNICIPAL



- | Christophe GAUDY > *Maire*
| Alain DARMON > *1^{er} adjoint, Délégué aux Affaires scolaires et périscolaires*
| Sandrine SALVAYRE > *2^{ème} adjointe, Déléguée aux Fêtes, Cérémonies & Communication*
| Olivier GENDRON > *3^{ème} adjoint, Délégué aux Travaux, Voirie, Assainissement & Sécurité*
| Jocelyne SPECHT > *4^{ème} adjointe, Déléguée aux Finances, Environnement & Urbanisme*
| Paula BRADLEY-CHOUPOT | Cyril COCHEME | Loïc DELANDRE | David FOURNIER |
| Céline GAUDON | Sylvie NANCY-SIDOINE | Pascal ZANELLY | Jennifer ZELGHIN |

> LE MAIRE ET SES ADJOINTS PEUVENT VOUS RECEVOIR SUR RENDEZ-VOUS <



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Secrétaire générale : Magalie QUETER

Adjoint Administratif : Camille COINTE

| 02 38 97 42 58

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Responsable du service : Jennifer CLEMENT

Adjointe d'animation : Arielle DENEUVE

| 06 32 30 88 12

SERVICES TECHNIQUES

> Voirie, espaces verts et entretien
des bâtiments communaux

Agent de maitrise : Olivier BAUDOUIN

Adjoint technique : David PELLETIER

> Périscolaire et entretien
des bâtiments communaux

Adjointes techniques : Nicole
GUILLET, Patricia LAPIERRE-
ARMANDE, Valérie CLEMENT

ÉCOLES

> Ecole primaire « Les 4 vents »
Saint-Hilaire-lès-Andresis

| 02 38 97 03 73

Directrice : Sylvia GODARD

Professeures des écoles : Emilie PIAT,
Fabienne SENOBLE, Céline TISSERAND

> Ecole maternelle - Chantecoq

| 02 38 87 25 04

Directrice : Vanessa VOUILLEMY

Professeure des écoles : Charline FOULON

ATSEM : Sabrina ALMEIDA et Delphine

URSO **Cantine :** Audrey SIMONNET



le MOT DU MAIRE



Comme chaque début d'année, nous nous retrouvons avec ce premier Andrésien. Ce bulletin municipal est bien palpable, à l'instar des « blogs » qui gèrent bon an, mal an la vie de certains d'entre nous et je sais que vous aurez plaisir à le lire en y découvrant des nouvelles de votre commune.

Une année s'en est allée, avec son cortège de bons et mauvais moments, regardons maintenant devant nous et faisons de notre avenir ce que nous souhaiterions qu'il soit vraiment.

En 2023 nous pensions agrandir notre cimetière avec une extension conséquente sur la prairie naturelle ; le coût important de ce chantier et surtout l'absence de subventions nous ont obligés à revoir notre copie. Ce n'est que partie remise. Un article lui est consacré dans ce bulletin.

Une démarche initiée en 2020 et qui a enfin vu sa résolution définitive en août dernier a été la couverture mobile 4G multi-opérateurs du lotissement des Hauts Bois et de ses environs, à l'origine en zone blanche. Que de temps passé pour un projet qui paraissait si simple à mettre en œuvre. Le principal est que cette partie de notre territoire est enfin couverte par la 4G, vous apportant ainsi plus de sécurité et plus de facilité de communication.

2023 est aussi la deuxième année de la mise en place de la nouvelle numérotation sur notre commune. Il y a toujours quelques « bugs » que nous découvrons au fil de l'eau et que nous essayons de corriger au cas par cas, je ne doute pas que cela puisse être pénible pour les foyers concernés. Cette nouvelle numérotation va bientôt concerner toutes les communes françaises qui ne seraient pas à ce standard au premier semestre 2024.

Nous avons aussi accueilli le 16 novembre les deux classes de l'école de Chantecoq dans nos locaux de l'école des Quatre Vents pour la durée de leurs travaux de réfection des classes de maternelle. Notre personnel ainsi que le personnel de Chantecoq cohabitent pour le mieux et pour le bien des enfants. Nous pouvons les remercier de leur implication sans faille.

L'été dernier nous parlions tous de sécheresse, même si notre commune n'a pas trop été impactée. A l'automne nous avons enfin eu de la pluie, beaucoup trop sur une

période qui nous a paru longue, vraiment longue. Certains d'entre vous ont été plus ou moins impactés par ces précipitations abondantes et nous avons mobilisé notre service technique dès que nécessaire pour résoudre au mieux certains dysfonctionnements d'écoulement d'eau.

C'est ce même service technique qui est intervenu régulièrement pour dégager les routes des arbres tombés à la suite de bourrasques de vents, fréquentes à l'automne. N'oublions pas aussi le travail formidable de nos sapeurs-pompiers de Valcléry qui sont souvent intervenus le week-end ou en pleine nuit pour dégager des arbres tombés sur nos routes communales.

J'en profite ici pour alerter les propriétaires de bois longeant les routes communales ou départementales de l'importance de l'entretien de leurs rives par des coupes ou des élagages raisonnés. C'est nécessaire pour le bon état sanitaire de leurs parcelles de bois, pour la protection des câbles électriques, téléphoniques et fibrés et pour la sécurité des usagers de nos routes.

Pour terminer 2023, nous aurions dû tous avoir accès à la fibre comme promis par le Département. Pour le moment les habitations ne sont pas encore toutes raccordables mais cela évolue tous les jours et 2024 devrait voir la fin de ce chantier titanesque.

2024 sera aussi l'année de la réflexion sur la loi d'accélération des énergies renouvelables sur notre commune avec la mise en place ou non de sites de production d'énergie verte. Un registre sera mis à votre disposition en mairie pour recueillir vos avis quels qu'ils soient. Ne vous inquiétez pas pour cela, votre conseil municipal tient à garder l'aspect rural de notre commune et prendra les bonnes décisions sur ce sujet d'actualité.

Je profite de ce bulletin pour remercier une nouvelle fois le personnel communal qui œuvre pour le bien des Andrésiens et de leurs enfants. Je n'oublie pas non plus mon équipe municipale avec laquelle je travaille tous les jours pour notre commune et je l'en remercie.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, qu'ils vous apportent santé, bonheur, sécurité et prospérité à vous et à votre famille.

*Le lotissement
des Hauts-Bois
enfin couvert
par la 4 G*



les TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT & SÉCURITÉ

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

| Olivier Gendron | Cyril Cochemé | Loïc Delandre |
| David Fournier | Sylvie Nancy-Sidoine | Pascal Zanelly |



Olivier GENDRON
(3^e adjoint)

Les membres de la commission vous souhaitent leurs meilleurs vœux et travaillent au mieux pour vous apporter un confort de vie au quotidien.

Travaux de voirie

Chaque année, la commission travaux parcourt l'ensemble du réseau communal pour repérer les dégradations de voirie ou envisager des aménagements nécessaires à la sécurité.

La commune fait appel à un bureau d'étude (maître d'œuvre) afin de chiffrer le coût de chaque réfection ou projet avant la préparation du budget de l'année à venir.

La commission est ensuite amenée à faire des choix en fonction des priorités et du budget alloué.

Une fois nos priorités définies, le maître d'œuvre lance un appel d'offre et étudie chaque proposition faite par les entreprises potentiellement intéressées par ces travaux de voirie. Il dresse ensuite le bilan des propositions et le soumet à la commission travaux.

La commission travaux entérine le choix de l'entreprise et soumet cette proposition lors du conseil municipal qui devra se prononcer sur le prestataire à retenir.

Une fois l'entreprise choisie, la commune lui passe une commande de travaux. Ceux-ci seront réalisés sur le deuxième semestre suivant un planning établi.

Pour 2023, voici les travaux de voirie réalisés pour un montant de 62 349 € TTC :

- Les trottoirs des Hauts de St Hilaire
- La route des Crançons-Dufours
- Le carrefour avant la maison de pierre
- Un tronçon de route dans le bois de la Borde
- Un tampon de plaque d'égout dans la Grande Rue

D'autres travaux 2023 liés à la sécurité des personnes :

- Une bâche incendie aux Créneaux > 20 741 €
- Une bâche incendie à Préfontaine-Pennery > 20 855 €

Travaux
d'entretien

- Les équipements sportifs et jeux publics 336 €
- Les appareils de chauffage, ventilations et adoucisseurs des bâtiments communaux 3 188 €
- Le broyage des accotements et fossés 23 236 €
- Le démontage de la fontaine de la place de l'église 2 640 €
- La peinture de voirie 828 €

Prévu en 2024

- Le remplacement de dalles de plafond à L'Auberge de la Cléry* > 1500 €
- Le remplacement des fenêtres du restaurant* > 7 444 €
- La réfection des crépis de la mairie > 1388 €
- Divers travaux de voirie
- L'étude du remplacement de la porte principale du restaurant*

*Mairie propriétaire des murs



les AFFAIRES SCOLAIRES

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

| Alain Darmon | David Fournier | Sylvie Nancy-Sidoine |
| Sandrine Salvayre | Jennifer Zelghin |



Alain DARMON
(1^{er} adjoint)



Aux Quatre Vents...

L'école primaire des Quatre Vents de Saint-Hilaire-les-Andrésis a vécu une année 2023 riche en rebondissements. Elle a été marquée par des changements dans son personnel périscolaire, une volonté affirmée de rationaliser les

coûts de fonctionnement, tout en permettant l'accueil inattendu des enfants de la maternelle de Chantecoq.

Cette année, notre école a connu des évolutions significatives au sein de l'équipe périscolaire et de la garderie. Il a fallu s'adapter et de nouveaux visages ont fait leur apparition. Ces ajustements ont donné une autre dynamique, et de nouvelles activités pour nos enfants ont été mises en place.

Des initiations au poney, des sorties piscines, des sorties culturelles et des séances de cinéma, ont permis de compléter et d'enrichir les activités scolaires.

Les enfants, sous la conduite de leurs enseignantes, ont participé activement aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre. Qu'ils en soient remerciés.

La commune a aussi financé les fournitures scolaires (pour un montant de 7 322 €) et les livres de prix de fin d'année offerts en juin (pour un montant de 639 €).

Comme chaque année, l'équipe périscolaire a organisé de nombreuses animations pendant la garderie ou la restauration :

- Repas pop-corn, glaces, pique-niques...
- Déjeuners de Noël, Carnaval, Halloween, galette des rois
- Boum de fin d'année

Parmi les moments forts de l'année, l'arrivée d'une intervenante musique a apporté une nouvelle dimension artistique à l'école. Les élèves ont eu l'opportunité de mieux découvrir le monde de la musique. Cette activité enrichit l'environnement éducatif en offrant aux

enfants une expérience musicale qui va au-delà des salles de classe traditionnelles.

Face à des impératifs budgétaires, la commune a entrepris une réflexion approfondie sur la manière de limiter les coûts pour les parents, tout en maintenant la qualité de l'accueil des enfants.

Cette démarche a conduit à une réorganisation interne, en particulier pendant la pause méridienne. Des mesures telles que la mise en place d'un service unique pendant le déjeuner, d'une gestion plus rigoureuse des frais d'entretien et la recherche d'économies d'énergie ont été mises en œuvre pour assurer la viabilité financière de l'école.



L'événement le plus marquant de l'année a sans doute été l'accueil des enfants de la maternelle de Chantecoq. Face à la possible pollution au plomb dans leur établissement en travaux, l'école de Saint-Hilaire-les-Andrésis a ouvert ses portes avec empressement.

Cette décision a nécessité une coordination rapide et efficace, mais elle a aussi renforcé les liens entre les deux communautés éducatives, illustrant la solidarité au cœur de nos villages.

En 2024, nous continuerons bien sûr à accueillir les enfants de maternelle tant que cela sera nécessaire.

L'école doit permettre à nos enfants d'évoluer dans un environnement le plus épanouissant et le plus sécurisant possible, dans le respect des contraintes économiques, en renforçant le dialogue avec les parents et en totale synergie avec l'équipe éducative.

Au nom de toute l'équipe municipale, et plus particulièrement de la Commission Scolaire, Madame Godard, Directrice et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux à partager avec votre famille. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.



7 322 €

FOURNITURES SCOLAIRES

639 €

LIVRES DE PRIX DE FIN D'ANNÉE

FINANCÉS PAR LA COMMUNE

les FINANCES

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne Specht | Alain Darmon | Céline Gaudon |
Olivier Gendron | Paula Bradley-Choupot |

Services généraux

Frais de fonctionnement
de la mairie (énergie,
assurances, maintenance,
fournitures
et petits équipements)

Écoles et périscolaire (Hors rémunération)

Fournitures scolaires, participation pour l'école
maternelle de Chantecoq, transport
et restauration scolaire

Travaux de voirie et du patrimoine communal

Entretien des espaces
verts et des réseaux

Rémunérations et charges sociales

des agents communaux
et des élus

Impôts

(Taux des taxes locales
inchangés depuis +de 10 ans)

Communauté de communes / 3CBO

Attribution de compensation

Autres recettes

Concessions cimetièrre,
remboursements, ...

Écoles et périscolaire

Redevance des familles
(cantine+garderie)

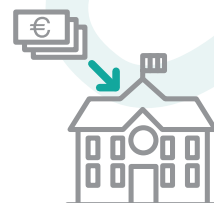
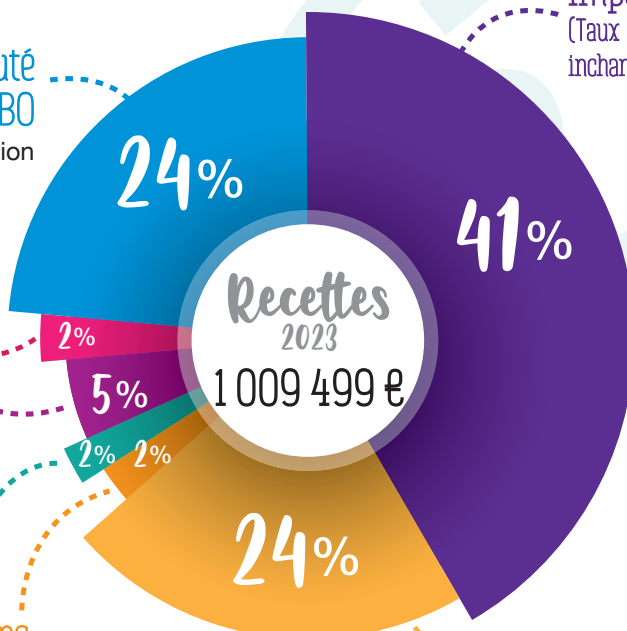
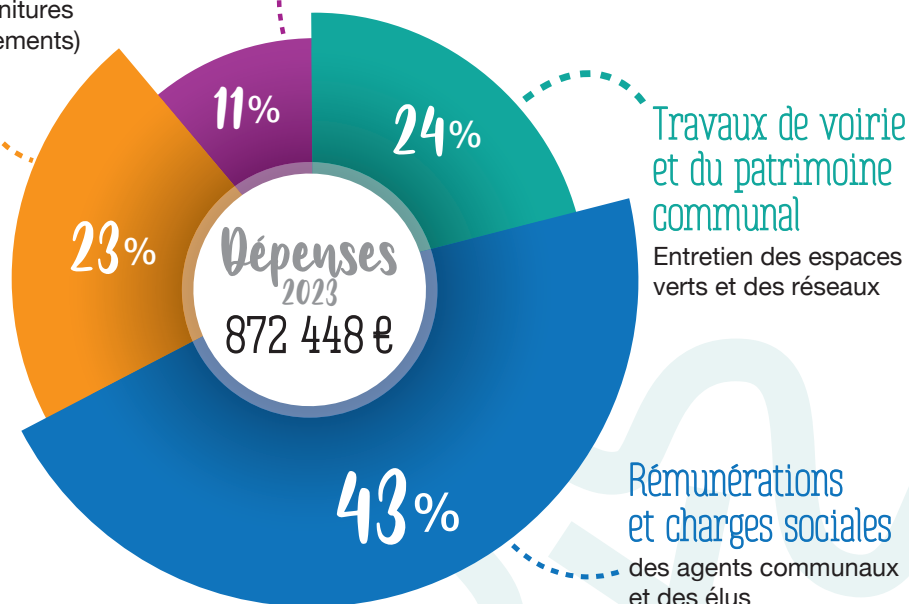
Location des immeubles commerciaux

Boulangerie et restaurant

Subventions

- Subvention pour la réserve incendie (DETR) : 10 678 €
- Subvention pour la réhabilitation thermique des 4 classes (DETR) : 68 894 €
- Amendes de Police (Conseil Départemental) : 5 579 €

Dotations de l'État





L'ENVIRONNEMENT

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Jocelyne Specht | Alain Darmon | Loïc Delandre | Céline Gaudon |
Sylvie Nancy-Sidoine | Pascal Zanelly |



Jocelyne SPECHT
(4^e adjointe)

Guide du Troc'Plantes

Échanger / Récupérer / Acquérir / Découvrir / Renouveler



Un troc aux plantes est un moment de grande convivialité où les jardiniers en herbe peuvent s'échanger des semences, des plants à repiquer, des boutures... ou même des livres et des revues sur le jardin.

Tout est bon à échanger du moment que l'on ne vend pas. C'est aussi l'occasion de discuter avec d'autres passionnés de jardinage et de découvrir de nouvelles variétés oubliées.

Vous pourrez sans doute rentrer chez vous avec des plantes introuvables dans le commerce, ou enrichir votre collection de plantes : potagères, aromatiques, aquatiques, fleurs sauvages, arbres fruitiers, arbres et arbustes, cactus, bulbes, plantes d'intérieur, tout ou presque.

C'est aussi une bonne occasion de partager vos richesses végétales et d'encourager la biodiversité.

Le troc aux plantes est une manifestation qui a le vent en poupe ! En effet, si le jardin est un plaisir, l'aménager, le fleurir peut représenter un budget non négligeable : au printemps notamment, l'achat des graines et des plants peut très vite se solder par une note salée.

Fonctionnant sur le principe de l'échange, ces événements sont de bonnes occasions de s'approvisionner à coût réduit, ils sont également riches de découvertes, de partages entre voisins, jardiniers.



Quelques conseils :

Un Troc Plantes, ça se prépare à l'avance. Nous vous invitons chaque fois que vous faites le tour de votre jardin à repérer ce que vous pourriez échanger, à préparer vos boutures et vos plants suffisamment tôt pour qu'ils prennent racine avant la date du Troc.

Pensez également à la division de vos plantes vivaces : Campanule, Joubarbe, Sédum, Menthe, Ciboulette...

Identifiez bien les plantes que vous apportez (nom français et latin si possible, avec le genre, l'espèce et la variété si vous la connaissez), et mentionnez aussi la couleur de la floraison car l'expérience montre que ce détail est très souvent demandé. Ne proposez à l'échange que des plantes dont vous connaissez le nom.

Si vous n'avez vraiment rien, vous pouvez toujours venir avec votre sourire et vos envies de jardin !

Troquons nos plantes !

Vous avez : des boutures de laurier rose à échanger, des stocks de graines de persils et d'aneth, des rhizomes d'iris, une profusion de graines de cosmos, des pieds de fraisiers en abondance, des plants de framboisiers, des vivaces ou arbustes de culture facile...etc.

Pour acquérir de nouvelles plantes, découvrir des variétés oubliées ou renouveler vos plantations sans que cela vous coûte un euro, participez à un Troc aux Plantes !



RENSEIGNEMENTS :

Jocelyne SPECHT / jocelyne.specht-bertier@laposte.net



les FÊTES, CÉRÉMONIES & COMMUNICATION

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

| Sandrine Salvayre | Paula Bradley-Choupot | Cyril Cochemé |
| Sylvie Nancy-Sidoine | Jocelyne Specht | Jennifer Zelghin |



Sandrine SALVAYRE
(2^e adjointe)

Théâtre à Saint-Hilaire !

L'évènement de cette année 2023 a indéniablement été le passage de la troupe de comédiens du Théâtre des Vallées avec sa représentation en plein air « Les Impromptus Molière » le 22 août à 19h au Stade de la Garenne, lieu idéal pour cette animation théâtrale qui a remporté un vif succès.

Cette animation a été organisée conjointement avec la commune de Foucherolles. Patrick Orth a souhaité s'associer à nous avec son équipe municipale et l'association locale, tant sur le plan organisation, que sur le plan financier en prenant en charge la moitié des dépenses totales du spectacle. Un beau travail collectif au service des habitants. Nous avons énormément apprécié cette collaboration et espérons avoir de nouveau l'occasion de retenter l'expérience.

Le concept du Théâtre des Vallées est une troupe de comédiens dans une roulotte tirée par un cheval qui traverse nos campagnes pendant une tournée d'environ dix dates en été, et se transforme le temps d'une soirée en théâtre de tréteaux.

La rencontre avec le public est toute particulière et très chaleureuse. Pas besoin de pousser timidement la porte d'un théâtre, de se demander comment ça se passe en coulisses, ni de savoir à quoi ressemblent les comédiens avant d'avoir revêtu leurs costumes... Petits et grands, amateurs de théâtre ou non, sont témoins des protagonistes qui se maquillent, se transforment... sourient, et offrent une proximité inédite avec leurs spectateurs.



Le cheval, un percheron de 900 kgs, est une animation à lui tout seul... Après avoir choisi l'emplacement idéal pour le protéger de la chaleur, son foin et la délimitation d'une zone sécurisée, tout le monde peut venir le voir de près pendant qu'il se repose entre deux périples.

Après plusieurs échanges avec Catherine Bayle, metteuse en scène de la troupe, nous avons pu définir une date de passage, et monter le dossier pour le financement car ce spectacle est éligible au programme « En scène » du Département du Loiret qui l'a subventionné à hauteur de 60%. Cela permet aux communes d'of-

frir aux habitants l'accès à des programmes culturels. Nous avons également pris en charge les repas du soir de la troupe, leurs petits déjeuners du lendemain matin et leurs paniers repas du midi.

Tôt le matin du jour J, nous avons accueilli les comédiens pour leur permettre de s'installer tranquillement tout au long de la journée.



Des ballots de paille ont été mis à disposition par nos agriculteurs David et Loïc, qui ont servi de sièges. Après une journée très chaude, la soirée fût douce et agréable au moment du spectacle.

Côté restauration et rafraîchissements, les visiteurs ont pu déguster sur place des tapas aux produits locaux et des salades. Étaient également proposés des bières et autres boissons, glaces, bonbons, barbes à papa et crêpes. Ces petits plus ont été très appréciés.

La représentation met en scène Molière que vous avez pu (re)découvrir à travers des saynètes de ses incontournables œuvres tirées au sort par le public, et magnifiquement interprétées par les comédiens.

Après avoir dormi à la belle étoile sur le stade, et pris leur petit-déjeuner à l'Auberge de la Cléry, la troupe et leur cheval sont repartis tôt le lendemain matin pour rejoindre le terrain de jeu suivant.

Cette animation à quelques jours de la rentrée de septembre a été un beau succès puisque vous avez été plus de 200 personnes à y assister. À la suite de nombreux retours positifs, nous avons été plus que ravis de vous inviter à ce moment estival magique, convivial et culturel, et c'est là que prend tout le sens de notre mission au sein du Conseil Municipal.

Nous ne manquerons pas de réitérer ce genre d'animation qui nous rassemble.

Merci encore à vous, public, à la commune de Foucherolles, au Département du Loiret, aux comédiens du Théâtre des Vallées, et aux membres du Conseil Municipal pour le bon déroulement et la réussite de cette soirée évènement.

Quelques faits marquants EN 2023



Du Cinéma dans mon Village

Pour la deuxième année, l'annexe de la mairie s'est transformée en salle de cinéma chaque 1er mercredi du mois. En 2023, il y a eu 228 spectateurs soit une moyenne de 23 personnes par séance. C'est moins qu'en 2022 (263 spectateurs), et nous espérons que les sélections des films 2024 vous donneront envie de venir encore plus nombreux. Merci à tous les fidèles qui sont présents à chaque séance. Des coussins de chaise sont à votre disposition pour une séance plus confortable. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour attirer plus de spectateurs, et/ou rendre ce rendez-vous mensuel encore plus agréable.

Le samedi 30 septembre, une exposition virtuelle a eu lieu à l'annexe sur ce trésor méconnu qui est conservé dans la salle des archives de la mairie. William Trouvé, chargé de mission patrimoine écrit du Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours, aidé de son équipe et de David Fournier Conseiller municipal, initiateur du projet de sauvegarde des bibliothèques de la commune, ont ainsi recensé et répertorié 900 ouvrages très bien conservés et accessibles entre 1870 et 1970 dans le village sous la forme de différentes bibliothèques. Cette découverte a aussi éveillé l'intérêt de la presse qui a largement relayé l'événement dans l'Eclairer et dans la République du Centre avec un très bel article dans son édition du 29 décembre. Ce travail d'un an s'est concrétisé par un site internet dédié, très complet et illustré, qui met en ligne notamment le registre des livres recensés. En 2024, nous espérons montrer aux habitants quelques ouvrages, en vitrine, à l'école ou lors d'une exposition. En attendant vous pouvez consulter le site internet via ce lien <https://pest-hil.univ-tours.fr/>

L'histoire des bibliothèques populaires de Saint-Hilaire-Lès-Andréis

Infos commune en direct sur votre smartphone



CITYALL, c'est l'application de référence pour rester informé en temps réel de l'actualité de votre commune. Ce que vous voyez sur les panneaux vous l'avez en direct sur votre téléphone !

Cette interface a été créée par LUMIPLAN (notre fournisseur des panneaux électroniques présents à la mairie et aux Hauts-Bois), et est utilisée par plus de 1000 communes pour communiquer, pour retrouver en un seul endroit toutes informations que nous diffusons sur les panneaux : événements, météo, alertes, horaires mairie...

Comment vous abonner ? Téléchargez l'application CityAll sur votre smartphone / Tapez le nom de votre commune ou le code postal / C'est parti, vous êtes sur le fil d'information de Saint-Hilaire-Lès-Andréis !

Cette année nous avons « remonté » le marché dans le bourg, en trois points : la place de l'église, la salle polyvalente, et l'annexe de la mairie intérieur et extérieur. 43 exposants ont répondu présents pour donner aux visiteurs plus de choix et de belles choses à regarder, goûter, acheter, ... La présence du Père Noël a été bien appréciée par les plus petits, et l'animation musicale a accompagné les festivités toute la journée. De la restauration sur place et à emporter a permis de se réchauffer en dégustant des mets de qualité. Les sapins sont partis comme des petits pains et quelques flocons de neige se sont même invités le matin, donnant une touche magique à notre marché. Merci à tous, exposants et visiteurs, pour votre fidélité à cet incontournable rendez-vous de l'hiver.

Le Marché de Noël



En 2024...

Courtenay accueillera le Comice Agricole du canton les 24 et 25 août prochain. À cet effet, chaque commune est en train d'imaginer un thème pour décorer son char. Nous faisons appel à vos suggestions, mais également à votre volonté de nous aider dans l'élaboration de ce char qui représentera notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et disponibilités sur le mail de la mairie : mairie.sthilairelesandresis@orange.fr



Le cimetière de Saint-Hilaire Réflexions en cours

Nous souhaitons vous informer des réflexions qui sont en cours sur une importante initiative entreprise par la municipalité concernant notre cimetière.

Dans le souci de préserver l'intégrité de ce lieu, la mairie envisage de reprendre les concessions funéraires non renouvelées.

La reprise des concessions non renouvelées est une étape nécessaire pour garantir que l'espace au sein de notre cimetière soit utilisé de manière respectueuse. En reprenant ces concessions, nous pouvons ouvrir la voie à de nouvelles inhumations, répondant ainsi aux besoins de notre communauté.

De plus, la municipalité souhaite étudier la possibilité de procéder au relevage des sépultures à l'abandon. Cette mesure vise à assurer la sécurité et la stabilité des lieux tout en préservant son caractère sacré.

Nous comprenons que ces sujets sont sensibles et soulèvent des questions. Nous tenons à assurer à toutes les familles concernées que ces initiatives sont entreprises avec la plus grande délicatesse et dans le respect le plus strict des normes éthiques et morales.

Pour ne rien rater

- > Le site internet : www.saint-hilaire-les-andresis.fr
- > La page Facebook : [f communesainthilairelesandresis](https://www.facebook.com/communesainthilairelesandresis)
- > Les journaux locaux : **L'Eclaireur + La République du Centre**
- > Les panneaux électroniques + Appli CityAll **Mairie + Sortie du Hameau des Hauts-Bois**



Nous encourageons les citoyens ayant des préoccupations ou des questions, à se tourner vers les services de la mairie.

Nous sommes là pour vous écouter et répondre à toutes vos inquiétudes.

Nous croyons fermement que ces mesures contribueront à préserver le cimetière de Saint-Hilaire-Lès-Andréis en tant que lieu de repos paisible et respectueux pour nos proches disparus.

Merci pour votre compréhension et votre soutien continu.



les ASSOCIATIONS

Voici comme chaque année la liste des associations andrésiennes. Certaines n'ayant pas trouvé repreneurs ont été dissoutes à notre plus grand regret. D'autres sont toujours en attente de bénévoles pour rallier les troupes ou pour les faire perdurer. N'hésitez pas à vous manifester auprès d'elles selon vos points d'intérêts, envies et disponibilités, afin de connaître la date de leur Assemblée Générale, et/ou les modalités pour en faire partie.

> **ADMHA** (Association de Défense de la Maltournée et des Hameaux Avoisinants) – Défense des habitants des hameaux le long de la RD2060 et de l'A19
Président : Bernard Lartaud / 02 38 97 40 75

*AMICALE DES VÉTÉRANS

Animations, aide et soutien au profit des vétérans du village
Président : Jonathan Regnier / 06 77 19 32 35

> **ANCIENS COMBATTANTS** – Manifestations en mémoire des anciens combattants
Président : Pierre Dazin / 02 38 97 42 58

> **ASSATT** (Association Andrétienne de Tennis de Table)
Pratique du tennis de table | les **VENDREDIS SOIR**
Président : Olivier Gendron / 06 63 17 00 46

> **AU P'TIT BONHEUR** – Ateliers : scrapbooking, carterie et cartonnage, aquarelle... | les **MARDIS APRÈS-MIDI**
Présidente : Jocelyne Specht / 02 38 97 44 26

> **CHAIM'ARTS LOISIRS & PARTAGE** – Création et découverte artistique, mosaïque
Président : Michel Ligonnet / 06 86 88 35 78

> CLUB DE TENNIS DES ANDRÉSIS

Pratique du tennis
Président : Jean-Yves Fourey / 07 87 25 25 96

> **DANSE LOISIRS** – Expression de la danse sous toutes ses formes | les **JEUDIS SOIR**
Présidente : Elisabeth Boissy / 06 16 16 50 52

***LA BOULE ANDRESIENNE** – Pratique de la pétanque
Président : Gérard Berton / 02 38 97 02 29

> **L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VALCLÉRY**
Président : Didier Robert / 06 75 24 69 55

> **L'ANDRESIENNE DE TAROT** – Pratique de tarot | les **MARDIS APRÈS-MIDI**
Président : Pascal Grégoire / 06 43 84 29 71

> **LES AMIS ET ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE** de St-Hilaire-lès-Andréis – Amicale d'anciens élèves
Président : Guy Fournier / 02 38 97 08 13

> **LES P'TITES CANAILLES** – Activités, manifestations annuelles pour récolter des fonds pour les écoles
Présidente : Marine Jourdain / 06 11 41 55 80

* Recherche repreneur et bénévoles !

Soutenez vos COMMERCES de proximité !

Boulangerie-Pâtisserie Fritsch

Karen & Julien Fritsch vous proposent des pains traditionnels ou spéciaux, des pâtisseries classiques ou originales selon les saisons, des viennoiseries et des spécialités lorraines. Ils vous accueillent du mardi au dimanche de 7h à 13h. Fermée le lundi.

16 grande rue | 02 38 07 35 80

f [boulangeriesainthilairelesandresis](#)



Restaurant L'Auberge de la Cléry

Christiane & Michael vous accueillent depuis septembre 2022 dans leur bar-restaurant. Le Chef vous prépare sa cuisine traditionnelle et Christiane vous sert les mets avec le sourire. Des menus semaine et week-end sont proposés ainsi que des plats à la carte. Réservation conseillée.

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 15h30, le samedi soir de 18h30 à 22h30 et le dimanche de 9h à 15h30. Fermé le lundi.

Ils proposent aussi une partie traiteur.

Infos et réservations : mc.traiteur@outlook.fr

14 grande rue | 02 38 97 49 85

f [aubergedelaclery](#)



Calendrier

à ST-HILAIRE EN 2024

Janvier

- MER 3 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- MAR 9 > 9H-14H** | Galette des Rois (ouvert à tous)
Au P'tit Bonheur
- VEN 26 > 19H** | Vœux du Maire *Commune*

Février

- MER 7 > 14H-18H** | Portes ouvertes de l'atelier
Chaim'Arts Loisirs et Partage
- MER 7 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 10 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*

Mars

- MER 6 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- DIM 10** | Journée Vide ta chambre (à Chantecoq)
Les P'tites canailles
- SAM 23 > 8H45** | Nettoyage de Printemps *Commune*

Avril

- MER 3 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 6 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*
- SAM 13 > 12H-19H** | Repas dansant (ouvert à tous)
Danse Loisirs
- SAM 20** | Troc' plantes de Printemps *Commune*

Mai

- DIM 5** | Journée Vide-grenier (Stade de la Garenne)
Les P'tites canailles
- MER 8 > 11H** | Cérémonie du 8 mai *Commune*
- DIM 19 > 12H** | Assemblée Générale + Repas annuel
Les amis et anciens élèves de l'école

Juin

- MER 5 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- DIM 9 > 9H-18H** | Marché d'été *Commune*
- DIM 16 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*
- SAM 22 > 14H** | Portes ouvertes *Au P'tit Bonheur*
- DIM 30** | Journée Fête de l'école *Les P'tites Canailles*

Juillet

- MER 3 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- SAM 13 > 19H** | Soirée du 13 juillet (Repas, Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice et Bal)
L'Amicale des sapeurs-pompiers Valcléry + Commune

Août

- SAM 24 / DIM 25** | Comice agricole (à Courtenay)
Char de la commune

Septembre

- MER 4 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- VEN 13 > 19H30** | Assemblée Générale *AssATT*
- SAM 14 > 14H** | Concours tarot *L'Andrésienne de Tarot*
- SAM 21 / DIM 22** | Ouverture de l'atelier et du moulin avec exposition (Journées du Patrimoine)
Chaim'Arts Loisirs et Partage

Octobre

- MER 2 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- JEU 3 > 20H** | Reprise activité *Danse Loisirs*
- JEU 17 > 20H** | Assemblée Générale *Danse Loisirs*
- SAM 19 > 9H30** | Troc' plantes d'Automne *Commune*

Novembre

- MER 6 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village
- LUN 11 > 11H** | Cérémonie Armistice 1918 *Commune*
- SAM 30** | Journée Vente de Sapins de Noël
L'Amicale des sapeurs-pompiers Valcléry

Décembre

- DIM 1^{ER}** | Journée Vente de Sapins de Noël
L'Amicale des sapeurs-pompiers Valcléry
- DIM 1^{ER} > 9H-18H** | Marché de Noël *Commune*
- MER 4 > 20H** | Film Tout public
Commune + Du cinéma dans mon village

Secrétariat
de mairie

Lundi et Jeudi >>> 8h30-12h15 + 13h30-17h15

Mardi >>> 8h30-12h15 / Fermé l'après-midi

Mercredi >>> 8h30-12h15 + 13h30-16h15

Vendredi >>> 8h30-12h15 + 13h30-16h45

| TEL 02 38 97 42 58

| MAIL mairie.sthilairelesandresis@orange.fr

www.saint-hilaire-les-andresis.fr

Likez notre page !  [communesainthilairelesandresis](https://www.facebook.com/communesainthilairelesandresis)

Vous êtes
un nouvel habitant ?

Faites-vous connaître auprès
de la mairie.